

Genève, le 30.05.2024
Communiqué de presse

Non à des droits sans devoirs !

Non à l'initiative cantonale 189 « Une Vie ici... une Voix ici »

L'initiative cantonale 189 veut donner le droit d'éligibilité aux étrangers au niveau communal et cantonal. Ce serait un cas unique pour la Suisse, qui ouvrirait la possibilité pour une personne de nationalité étrangère de siéger au Conseil des États à Berne. Pour le PLR, le Centre, le MCG, l'UDC et le PVL, une telle extension des droits politiques n'est pas envisageable. La naturalisation constitue l'ultime étape d'une intégration réussie et permet un accès plein et entier à la citoyenneté. Il s'agit d'un véritable aboutissement d'un parcours personnel et volontaire.

Voter est un acte fort qui exprime la fidélité et l'engagement envers sa commune, son canton et son pays. La reconnaissance de l'appartenance à notre pays et à notre canton se concrétise par le passeport suisse qui donne le droit de vote et d'éligibilité à tous les niveaux (communal, cantonal et fédéral).

Depuis 2005 dans le canton de Genève, les étrangers qui résident légalement en Suisse depuis 8 ans au moins peuvent voter au niveau communal. Ce droit de vote au niveau local est répandu en Suisse et dans d'autres pays européens et permet aux ressortissants étrangers de s'impliquer dans la politique locale, qui est là où tout commence dans le système fédéraliste suisse. L'initiative 189 souhaite aller beaucoup plus loin, prévoyant tant le droit de vote que d'éligibilité, sans aucun critère d'intégration minimum. Aucun autre canton ne va aussi loin que l'initiative ; Jura et Neuchâtel accordant le droit de vote aux étrangers au niveau cantonal mais sans droit d'éligibilité. Ce droit d'éligibilité permettrait à un ressortissant étranger d'être élu au gouvernement genevois, ou de siéger au Conseil des États, à Berne, l'élection des deux représentants genevois étant régie par les règles cantonales d'éligibilité.

Pour les partis du centre et de la droite genevoise, une telle extension des droits politique ne doit se faire qu'à travers la naturalisation, personnelle et volontaire, garante d'une bonne intégration. Les modalités précises du processus de naturalisation pourront bien sûr toujours être discutées et le cas échéant modifiées.

Rappelons ainsi que ces dernières années, le processus de naturalisation ordinaire a été assoupli concernant la durée de résidence effective et la naturalisation a été facilitée pour les jeunes de la troisième génération. Genève est d'ailleurs un des cantons qui naturalise le plus en pourcentage de la population étrangère. L'initiative est aussi un désaveu pour les personnes qui ont fait l'effort de se naturaliser.

Pour toutes ces raisons, le PLR, le Centre, le MCG, l'UDC et le PVL recommandent aux votantes et aux votants de rejeter l'initiative 189 le 9 juin.

Contacts

- > Pierre Nicollier, Président du PLR Genève,
- > Philippe Rochetin, Président du Centre Genève,
- > François Baertschi, Président du MCG,

- › Lionel Dugerdil, Président de l'UDC Genève,
- › Aurélien Barakat, Président du PVL Genève,

LE 9 JUIN

**NON À DES DROITS!
SANS DEVOIRS!**

NON À L'INITIATIVE 189 « UNE VIE ICI, UNE VOIX ICI... »